



PERIERS SUR LE DAN



BULLETIN MUNICIPAL - OCTOBRE 2019

N°44



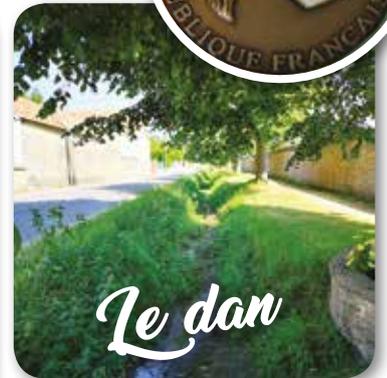
Les enfants



L'élevage



Mes vétérans



Le dan



Les cultures

SOMMAIRE

État Civil.....	2	Balade / Comité des fêtes	12
Le mot du Maire	3	Marathon / Fête des voisins / Tour de Normandie.....	13
Travaux communaux	4	ADMR	14
Travaux	5	RAM	15
Un grand 75 ^{ème}	6-7	Ecole	16-17
Fête de la Saint-Ouen	8-9	Actualités / Infos pratiques.....	18-19
Hommage	10	Collecte des déchets / Infos diverses.....	20
Comité de jumelage	11		

MAIRIE



16 rue de l'Eglise,
14112 Périers sur le Dan
Tél. 02 31 44 44 01

Horaires d'ouverture :

- Mardi de 15 h 00 à 19 h 00
- Vendredi de 10 h 00 à 12 h 00 et
de 14 h 00 à 16 h 00

www.periers-sur-le-dan.fr

mairie-periers-sur-le-dan@wanadoo.fr



Photo aérienne Périers

ÉTAT CIVIL



Naissances :

- Sacha MAUCORPS né le 29 octobre 2018
- Robin HAMAIDE né le 12 novembre 2018
- Roxane LAHAYE née le 12 avril 2019
- Sacha BOUILLAND né le 11 juin 2019
- Hannah LAMBOUR LESCALIÉ née le 23 juin 2019
- Augustin DUNET né le 23 juillet 2019
- Maïa MOJZESZ née le 10 août 2019



Mariage :

- Yannick BOBOT et Anne-Sophie JOSSOMME le 8 juin 2019
- Willy LELOUTRE et Delphine GOT le 13 juillet 2019
- Guillaume PODEVIN-RUFFIN et Stéphanie PRÉVEL le 7 septembre 2019



Décès

- Henri LETELLIER le 6 février 2019
- Jacques LE CARPENTIER le 13 septembre 2019

Madame, Monsieur, Chers habitants de Périers-sur-le-Dan



Ce bulletin d'octobre 2019 est le dernier du mandat et le dernier avant les élections municipales prévues en mars 2020.

Bulletin prudent car ce type de publication est très encadré pendant les six mois qui précèdent l'élection.

Bulletin important car il est le lien indispensable avec nos habitants et chacun est informé de tout ce qui se passe dans le village.

Fin de mandat ! Nous pourrions être tentés de résumer tout ce qui a été fait, mais par pudeur nous vous invitons plutôt à feuilleter les six derniers exemplaires et nous nous contenterons de relater les faits, événements et travaux tels qu'ils se sont passés avec beaucoup d'images et peu de texte. Bien des

projets restent à programmer car les envies viennent plus vite que les réalisations et les capacités budgétaires.

L'environnement, les services de proximité et la qualité de vie sont les principales préoccupations des français, alors gardons le cap !

Pour l'instant, nous devons préparer le recensement de la population (début 2020), les élections à venir et le budget.

Que cela ne nous empêche pas de passer de bonnes fêtes de fin d'année. Une petite note de bonheur, cette année beaucoup de naissances et mariages.

Tant mieux !

Le Maire, Raymond PICARD

LES TRAVAUX COMMUNAUX

(sous maîtrise communale)

Les travaux sont programmés lors d'un débat d'orientations budgétaires. Celui-ci a lieu courant novembre de l'année précédente.

Reprise en totalité des peintures de l'ancienne classe de l'école et mise en place d'un faux plafond pour une meilleure acoustique.



A cette occasion, nous avons changé les chaises afin d'améliorer le confort lors des différentes utilisations (Conseils, réunions d'associations, et autres services rendus aux habitants).

Reféction de la toiture de l'ancien préau de l'école, ainsi nous en avons terminé avec les traces d'amiante dans nos bâtiments communaux. Cette toiture réalisée en zinc teinté a été réalisée par un intervenant du secteur.



Pour compléter nos actions sur le plan Sécurité-Circulation limitées par un « droit de tirage » issu du transfert de compétence vers CAEN LA MER, nous avons également fait l'acquisition de « Miroirs » destinés à améliorer la visibilité et la sécurité de certaines intersections du village.

Les projets communaux : l'acquisition et la mise en place de deux jeux d'enfants supplémentaires sur le terrain de la Dame.



(avec le concours de la Communauté Urbaine et le Département)

LE PLAN DE CIRCULATION :

Le village est passé en priorité à droite depuis le 15 juillet à l'exception du croisement RD220/222 route de Plumetot.



Cette première phase nous a permis d'éliminer nombre de panneaux et lignes blanches réduisant ainsi les coûts de fonctionnement et les non-conformités à la circulation des piétons, mais surtout la volonté était de réduire la vitesse et l'objectif est atteint.

Pour le carrefour, le département nous a proposé à l'essai un double giratoire, uniquement par traçage et donc franchissable. Après quelques temps d'hésitations et de mesures, ce dispositif mérite d'être amélioré et complété par des ralentisseurs route de Colleville.



Rond point (double giratoire)



Après de nombreuses réclamations, le Département nous a accordé la réfection de la rue de l'Église – travaux réalisés début septembre.



Réfection rue de l'Église

CONTENEURS DÉCHETS :

Ceux-ci seront remplacés par des supports bois.

FLEURISSEMENT :



Chacun d'entre vous a pu remarquer l'effort sur le fleurissement dans notre commune. Merci aux équipes de la Mission espaces publics de Caen la mer..

LES TRAVAUX À VENIR :

- Réparations rue du Hameau et du Temple
- Mise en place bordures et enrobés au carrefour RD220/222
- Mise en place entrées du village et ralentisseurs
- Études faisabilité voie douce vers Biéville-Beuville



ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE PÉRIERS



Les soldats de la 3^{ème} division Britannique



Nos vétérans



Le discours d'accueil en présence des officiels et porte-drapeaux



Le dépôt de gerbes avec Monsieur le Député, les Conseillers départementaux et Représentants des porte-drapeaux



Remise de la médaille communale spécialement créée pour l'occasion à nos vétérans Ted VARLEY et Albert HOLMSHAW avec Christophe BLANCHET, Député et le Maire, Raymond PICARD



Coffret Médaille communale



Insigne du Comité du Département pour le 75^{ème}



Portrait de Ted VARLEY

ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE PÉRIERS

Le vendredi 7 juin 2019, de nombreux habitants sont venus assister à la commémoration de la libération de notre village. Ils ont écouté attentivement et émotionnellement Monsieur le Maire, Raymond PICARD lire le récit du Débarquement vécu par Ted Varley, vétéran présent chaque année et qui souhaite revenir l'an prochain.

« C'est presque la nuit, trop noir pour se battre, des patrouilles sont mises en place, certains ferment les yeux mais, moi, pas de chance, je dois monter la garde

deux heures encore. Quand enfin je m'endors, je pense : ce fut une journée très longue et très sanglante. »

Monsieur Raymond PICARD a remis la médaille de la commune, spécialement créée pour cet évènement, à Messieurs Ted VARLEY et Albert HOLMSHAW, un second vétéran britannique présent à nos cérémonies.

Monsieur le Député, Christophe BLANCHET, a remis pareillement une médaille au nom du Comité de Débarquement



Ted Varley en compagnie des militaires



Nos vétérans et leur famille



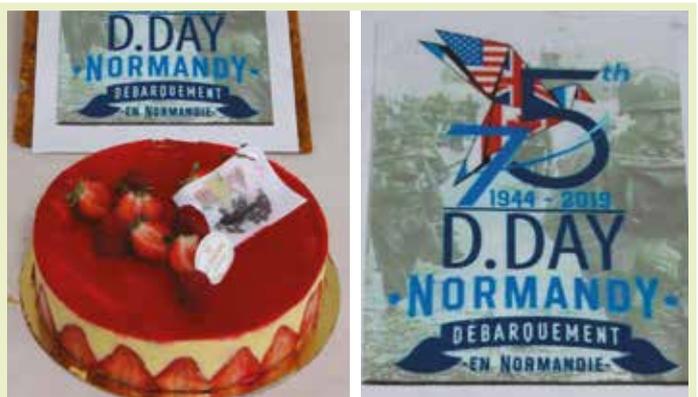
Notre joueur « britannique » de cornemuse



L'armée « britannique »



Après le repas, les convives chantent « J'irai revoir ma Normandie »



Le gâteau du 75^{ème}

FÊTE DE LA SAINT-OUEN 2019

Cette fête vient du nom de notre l'Église « Saint-Ouen » (VIIIe-XIIIe siècle). Monsieur Jacques LE CARPENTIER, membre actif et bénévole de l'Association Sauvegarde de l'Église participait chaque année à cette manifestation.

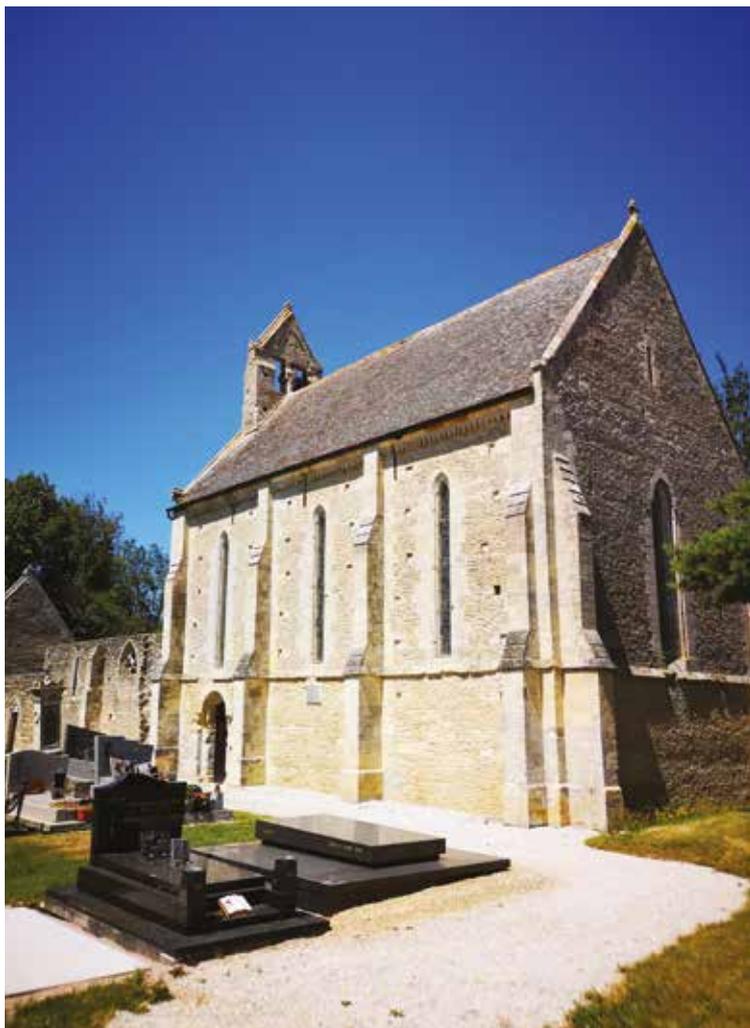
Cette fête se déroule sur 3 jours :

Vendredi 23 août : Concert offert par la municipalité et donné par les professeurs et les stagiaires de l'Académie Musique Internationale de la Côte de Nacre. Avec la participation exceptionnelle du ténor Cyrille DUBOIS

Samedi 24 août : Course cycliste organisée par l'Étoile Sportive Caennaise

Dimanche 25 août : Messe en plein air dans notre église avec distribution du pain bénit offert par la famille RIVOIRE. Cette année Monsieur le Maire, Raymond PICARD, a remis la médaille communale à Mme Martine HERRY pour ses 20 années de Présidence au Comité des Fêtes, et à M. Jean BERT, Conseiller Municipal depuis 42 ans dont un mandat d'adjoint. Avant le vin d'honneur offert par la municipalité M. le Maire a accueilli avec le Comité des Fêtes les nouveaux habitants.

Madame Claire TROUVÉ, Conseillère Départementale, les Maires voisins et les Conseillers Municipaux, ainsi que de nombreux habitants ont participé à cette cérémonie.



FÊTE DE LA SAINT-OUEN 2019



Le concert en l'église de Périers avec les musiciens, le public et le soleil



Le départ de la course



Les lauréats



Photo de famille



L'accueil des nouvelles familles

HOMMAGE A MONSIEUR JACQUES LE CARPENTIER

Jacques LE CARPENTIER nous a quittés le 13 septembre dernier quelques jours après la fête patronale de la Saint Ouen, fête du village qu'il aimait tant.

Au-delà de ses qualités de bon père de famille et son parcours professionnel remarquable, il s'est beaucoup investi pour son village en étant Maire pendant trois mandats. Et aussi, dans les syndicats intercommunaux comme le SIGAZ et le SDEC et encore dans la vie associative avec La Sauvegarde de l'Eglise et Histoire de Périers.

Il était passionné par le patrimoine, l'église, l'histoire du débarquement et la libération de Périers, et également par les énergies nouvelles.

Toujours dévoué, présent et perfectionniste dans toutes ses missions, il s'est dépensé sans compter dans un bon esprit avec ses collègues et employés.

Visionnaire, il a su intégrer la commune vers des structures plus importantes comme l'Agglomération Caennaise et développer le rapprochement avec nos communes voisines.

Nous lui devons l'agrandissement du village et du cimetière, les gros travaux de l'église : restauration de l'édifice, les premières cérémonies du 7 juin, les premiers bulletins municipaux, le premier plan d'occupation des sols, l'effacement des réseaux, l'accessibilité des bâtiments et la publication de trois livres sur l'histoire de Périers.

Pour tout cet engagement, Jacques est devenu Maire Honoraire et détenteur de la médaille de vermeil communale, départementale et régionale en 2015.

Jacques repose désormais dans ce cimetière qu'il aimait tant. N'oublions pas tout ce qu'il a fait pour nous.



Église de Périers-sur-le-Dan



R. PICARD

Stèle commémorative





CAMBES EN PLAINE-CRESSERONS MATHIEU-PERIERES SUR LE DAN

JEUDI 31 MAI

- **À 15 heures**, nos amis de **GERBRUNN** sont arrivés à la mairie de **CAMBES EN PLAINE** où une sympathique collation les attendait, avec les mots de bienvenue de Monsieur le Maire.
- Après cette rencontre conviviale, ce fut le départ chez les familles d'accueil.

VENDREDI 1^{ER} JUIN

- **À 9 heures**, à **MATHIEU**, départ en autocar en direction de **CAMBREMER** pour visiter les installations d'une distillerie, cidre, pommeau, calvados, et... déguster !
- **À midi** nous avons rejoint le château de **CREVECŒUR** en **AUGE** pour un pique-nique sous un beau soleil normand.
- **À 15 heures**, visite théâtralisée du beau château du XV^e siècle : les bâtiments agricoles à pans de bois, la ferme, le colombier et le manoir d'habitation protégé par une muraille du XII^e siècle. Belle prestation suivie à nouveau d'une (toute petite) dégustation de vin à la cannelle selon la tradition du Moyen-âge.

SAMEDI 2 JUIN

- Journée en famille et pour beaucoup quelques pas dans la Manche...
- **À 19 heures 30**, ce fut le début de notre soirée amicale à **CRESSERONS** qui compta 75 convives en présence des quatre maires de nos communes jumelées, autour d'un excellent repas normand (oui, du foie gras, du poulet vallée d'Auge, des fromages et des tartes aux pommes).
- Que dire de plus sinon que l'Amitié sincère y fut un sentiment partagé autour des cadeaux mutuels.

DIMANCHE 3 JUIN

- **À 8 heures** à **MATHIEU**, embrassades autour de l'autocar et départ de nos amis pour 12 heures de retour vers **GERBRUNN**.
- À l'année prochaine « **liebe Freunde** » chez vous en Basse Franconie.



UNE BALADE DU VILLAGE PROPOSÉE AUX ENFANTS

Dimanche 26 Mai, un groupe de 24 enfants a parcouru la commune, accompagné de leurs parents ou mamie, frères ou sœurs. Annick, Cathy, Joële et Yolande faisaient office de guides pour le comité des fêtes.

Un joli groupe d'une cinquantaine de personnes !

Munis de leurs livrets-jeux, les enfants ont cherché les graffitis sur les murs, compté les pingouins parmi les figurines dont Mr Anne décore sa maison, reconnu des cultures ou des fleurs. Les pauses devinettes ont été très appréciées de tous, quelque soit l'âge.

Les enfants etles parents ont aussi découvert que le Dan avait un parcours capricieux.

Les plus grands se sont intéressés aux aspects historiques du Château et de la libération du village.

Tous ont reçu des mains du Maire et de Martine Herry, Présidente du Comité des fêtes leur diplôme

« DIPLOME DE PETIT CITOYEN DE PÉRIERS SUR LE DAN »

Et un sac avec de petits cadeaux offerts par des partenaires, avant de partager un goûter. Un très bel après-midi, une expérience qui ne demande qu'à être renouvelée.

....il y a encore plein de choses à découvrir !



COMITÉ DES FÊTES

Activités :

- **Informatique** : en collaboration avec le village de Mathieu : Gestion journalière de son ordinateur
Le mardi de 16 h 30 à 18 h à Mathieu
Contact : M. HERRY 02 31 44 11 17
- **Cours de Gymnastique volontaire (EPGV)** : Le jeudi de 18 h à 19 h 30 à la salle communale de Périers-sur-le-dan
Contact : Mme HERRY 02 31 44 11 17
- **Sortie VTT** : Le lundi après-midi : rendez-vous à 13 h 30 au n°4 de la rue du Londel
- **Exposition des Talents de Périers** : tous les 2 ans
- **Visite guidée de Périers** : organisée par le Comité des Fêtes ou groupe extérieur sur demande
Contact : Mme HERRY 02 31 44 17 17

Evènements :

Le 25 août 2019 : Fête de la Saint-Ouen
Le Maire et le Comité des Fêtes s'associent pour accueillir les nouveaux habitants, avec un cadeau et un pot de l'amitié. Cette année 9 familles sont venues ou étaient excusées. Nous les remercions pour leur présence ou leur réponse à l'invitation.

Le 26 mai 2019 : Découverte du village pour les enfants accompagnés de leurs parents, ou grands-parents. Découverte ludique avec un livret de jeux à compléter. Une expérience très réussie. Remise du diplôme de citoyen de Périers-sur-le-Dan suivi d'un goûter et des cadeaux.

Dates à retenir :

11 octobre : Chants anciens et modernes avec musiciens (SHOOP SHOOP Band)
Salle communale à 20 h30.

13 octobre : Exposition chapeaux, coiffes, dentelles et broderie (diverses collections de particuliers)
Salle communale de 10 h à 18 h suivie d'un pot de l'amitié.

22 novembre : Concours de belote
Salle communale à 20 h 30

14 décembre : Noël des Aînés
Salle communale à 15 h 30

15 décembre : Noël des Enfants
Salle communale à 17 h

Si vous avez un peu de temps libre, venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus.

*La Présidente,
Mme HERRY Martine*

MARATHON DU 16 JUIN 2019

Le Marathon de la Liberté, parfois surnommé « Marathon des Plages du Débarquement » a contribué aux événements du D-DAY. Ce sont plus de 50 nationalités qui se sont réunies pour rendre hommage à cette page d'histoire. Et nous sommes ravis que cette course traverse pour la 32ème édition notre village avec un point de ravitaillement.



FÊTE DES VOISINS

La Fête des Voisins est un excellent témoignage du « Bien Vivre Ensemble » auquel nous sommes très attachés. Moments conviviaux et prises de contact. Bravo à ceux qui s'impliquent pour l'organisation de cet événement de partage.



TOUR DE NORMANDIE



Au carrefour du «Londel» - Périers-sur-le-Dan

ADMR LA VALLEE DU DAN CRÉE LE 13 DÉCEMBRE 1995

Besoin d'un service à domicile pour vous ou vos proches

Les services d'aide-ménagère à domicile assurent au domicile des personnes âgées ou à partir de leur domicile, des prestations d'aide à la personne pour les activités ordinaires de la vie et les actes essentiels, en dehors des actes de soins réalisés sur prescription médicale.

Ces services concourent au maintien à domicile et à la préservation de l'autonomie dans l'exercice des activités de la vie quotidienne.

Les services d'aide-ménagère à domicile mettent à disposition une aide-ménagère qui se rend auprès des personnes âgées et se charge de leur apporter une aide matérielle pour des tâches quotidiennes d'entretien, des soins d'hygiène sommaire, des courses, des préparations ou portage des repas, des démarches simples et courantes qu'elles ne peuvent plus accomplir.

Aide aux familles, garde d'enfants, entretien domestique, jardinage.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :
ADMR LA VALLEE DU DAN
13 BIS RUE DU TOUR DE VILLE
14112 BIEVILLE BEUVILLE
Tél 02 31 53 06 64

NOS RÉFÉRENTS COMMUNAUX :
Christiane NEUTRE
02 31 44 14 28
Annick BRUNEL
02 31 44 12 94

Les relais petite enfance de la Côte de Nacre (ram)

Création en 1991 du 1er relais à HONFLEUR. Il est géré par la municipalité. En 2012, on compte 48 relais ouverts et en 2013, 7 nouveaux sont en projet. On observe une augmentation de 19 % du nombre d'assistantes maternelles entre 2005 et 2012. De source CAF et Conseil Général, 6 421 AM agréées en 2012 et 4 773 relevant d'un RAM.

Le Syndicat intercommunal à Vocation Unique, SIVU, gestion des RAM, est créé le 29 OCTOBRE 1999 avec 6 communes : BLAINVILLE SUR ORNE, BIEVILLE-BEUVILLE, HERMANVILLE, COLLEVILLE-MONTGOMERY, OUISTREHAM, ST AUBIN D'ARQUENAY. En juillet 2001, intégration de BENOUVILLE et PERIERS-SUR-LE-DAN, et en janvier 2004, intégration de LION SUR MER et MATHIEU, ce qui porte le nombre de communes à 10.

Financé par les Communes, la CAF et le Conseil Départemental, la MSA, ce service gratuit autour de l'enfant a pour objectif d'aider les parents et les assistant(e)s maternel(le)s à se rencontrer, se connaître et être mieux informés.

A ce jour, 3 relais :

**RAM RITOURNELLE,
RAM FARANDOLE
et RAM FABULETTE**

RITOURNELLE

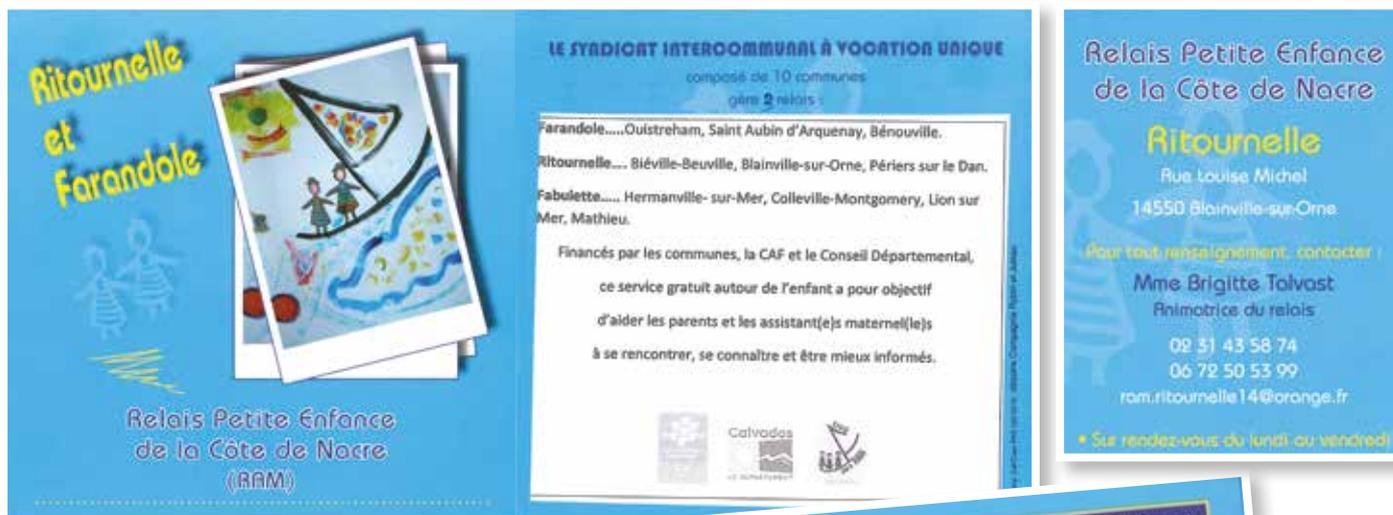
**pour les communes de
BLAINVILLE, BIEVILLE-BEUVILLE
et PERIERS SUR LE DAN**

FARANDOLE

**pour les communes de
BENOUVILLE, OUISTREHAM et ST AUBIN D'ARQUENAY**

FABULETTE

**pour les communes de
HERMANVILLE SUR MER, COLLEVILLE MONTGOMERY,
LION SUR MER et MATHIEU.**



ÇA Y EST ENCORE UNE NOUVELLE ANNÉE QUI COMMENCE !!!!

LES ENFANTS ONT REPRIS LUNDI 2 SEPTEMBRE. CETTE ANNÉE, ILS SERONT 359 ÉLÈVES.

Nouveauté 2019 : les lundi et jeudi de 13h45 à 14h, les élèves du CP au CM2 ont un quart d'heure de lecture : l'école fait silence, je lis. Les enfants choisissent un livre de leur choix personnel ou de l'école. Ensuite ils s'installent où ils le souhaitent. C'est un moment de transition entre l'excitation et le retour en classe. Un bon moment aussi pour valoriser la lecture et que cela devienne plaisir !!!!

Cette année aussi en élémentaire, des jeux comme ballons, cordes à sauter, mikado et d'autres sont prêtés pendant le temps des récréations. Ce sont les CM2 qui gèrent les emprunts.

Beaucoup de projets cette année vont être réalisés selon les différentes classes. Un projet commun sera sur le thème de la couleur en passant par l'art plastique et les chants



Voici une petite rétrospective sur l'année passée :

EN CM2, LES ÉLÈVES FONT UN CYCLE DE HOCKEY. AVEC DES CROSSES ET DES PALETS.

LE QUOTIDIEN DE LA CLASSE

En classe de CE1, les enfants apprennent à travailler en petits groupes. Il faut savoir écouter les autres, argumenter pour expliquer son opinion, partager et se ranger à la majorité. Puis le travail est présenté à l'ensemble de la classe.





DE LA MUSIQUE EN MATERNELLE

Deux intervenants musiciens **Emmanuel Ricard** et **Benjamin André** ont éveillé les enfants au monde musical et sonore, en alternant les moments où nous étions acteurs ou spectateurs d'un théâtre musical.

Les enfants étaient enchantés !

Ils nous ont aussi fait découvrir des instruments incroyables.



LES ÉLÈVES DE PLUSIEURS NIVEAUX RENCONTRENT ORÉ !

Graffeur normand, Oré est venu expliquer les différentes techniques. Le graffiti est né dans les années 1970 sur les rames du métro new-yorkais (d'où le nom de "Subway Art"). Les graffs se font à main levée ou au pochoir.

CÉRÉMONIE DU 6 JUIN

Les 4 classes du cycle 3 ont chanté La Marseillaise.



SORTIE AU MONT-ST-MICHEL SOUS LA CANICULE !!!!

Pierre, notre guide, emmène les enfants dans la baie à la découverte des sables mouvants. Il nous raconte aussi l'histoire rapide du Mont. Après le pique-nique, les élèves accompagnés des allemands partent pour une chasse au trésor.



CHAR À VOILE À HERMANVILLE-SUR-MER

Les CM2 et les Allemands partent à Hermanville-sur-Mer pour découvrir la pratique du char à voile. L'objectif est d'apprendre à se diriger avec ou sans voile. L'objectif atteint les enfants sont ravis et on hâte d'y retourner !!!

Quelques numéros ou contact à retenir :

Absence de votre enfant :

élève maternelle : 0231443528 (répondeur)

élève CP au CM2 : 0231443192 (répondeur)

Préférer le mail qui sera transféré à l'enseignant(e) :

ecoleprimaire-bieville-beuville@orange.fr

GPBB lien : <http://gpbb.over.blog/>

Scolosite : <http://bievillebeuville.scolosite.net/>



Formation incendie - avril 2019



Réunion Départementale avec M. le Président Jean-Léonce DUPONT - avril 2019

M. Jean-Léonce DUPONT a choisi la plus petite commune du canton pour la réunion départementale des Élus. Réunion très conviviale où chaque Maire a pu exprimer ses projets.



Le samedi 17 août, Monsieur Raymond PICARD, le Maire, a célébré les noces d'Or de Ginette et Jean BERT



Noël des enfants – décembre 2018



Noël des aînés – décembre 2018



Accueil des malades de l'Ehpad de Biéville-Beuville pour le Noël 2018

Pour respecter ses engagements tout en assurant l'entretien des espaces publics dont elle a la charge, la Communauté urbaine Caen la mer a mis en œuvre plusieurs mesures concrètes :

-  Utilisation de techniques alternatives au désherbage chimique (désherbeurs thermiques ou à eau chaude, bineuses mécaniques, paillage des massifs, plantes couvre sol ...)
-  Mise en place d'un plan de gestion différenciée : le bon entretien au bon endroit
-  Réflexion sur l'aménagement des espaces publics : adapter l'espace public pour en faciliter l'entretien
-  Communication auprès de la population : responsabiliser et encourager les habitants



Pour en savoir plus sur les actions menées par Caen la mer : www.caenlamer.fr

Le brûlage à l'air libre des déchets verts :

C'EST INTERDIT TOUTE L'ANNÉE !

Article 84 du « Règlement Sanitaire Départemental » (RSD) type diffusé par la circulaire du 09/08/1978. Cette interdiction est aussi rappelée dans la circulaire en date du 18/11/2011.

Au-delà des possibles **troubles du voisinage** générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des **risques d'incendies**, **le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants** en quantités importantes dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes comme les hydrocarbures aromatiques polycycliques (HAP) notamment.



La combustion à l'air libre des déchets verts est peu performante et polluée d'autant plus que les végétaux sont humides.

En outre, **la toxicité** des substances émises peut **être accrue** quand sont **associés d'autres déchets** comme des plastiques ou des bois traités.

*particules, hydrocarbures aromatiques polycycliques, composés organiques volatils, oxydes d'azote, monoxyde de carbone et dans une moindre mesure dioxines et furanes.

Attention :
EN CAS DE
NON-RESPECT
DU RSD, UNE
CONTRAVENTION
DE 450 €
PEUT ÊTRE APPLIQUÉE
POUR UN PARTICULIER

(article 131-13 du nouveau code pénal)

Particuliers, collectivités, entreprises sont concernés.

Déchets visés :

Tontes de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage, déchets d'entretien de massifs et autres déchets végétaux issus de parcs et jardins... en mélange ou pas avec d'autres déchets.

VOISINS VIGILANTS

Ce système simple et gratuit s'est bien mis en place sur notre commune.

Les voisins se préviennent mutuellement lorsqu'ils s'absentent pour surveiller les maisons.

Les personnes âgées seules ont un ou deux voisins qui prêtent attention à leur présence ou signalent au cas où ...

Des autocollants sont disponibles en mairie et des réunions d'informations peuvent être organisées par quartier.

Cette initiative a un aspect dissuasif.

Il est constaté une diminution de 40 % des cambriolages et une surveillance accrue des personnes seules.

Alors rejoignez ce concept simple, gratuit, et qui sera peut-être un jour votre aide ...

LES DEJECTIONS CANINES ET LES ABOIEMENTS

Il est demandé à tous les propriétaires de chiens un comportement respectueux pour la propreté de la commune : ramasser les déjections lors des promenades.

Deux bornes « **propreté canine** » sont à votre disposition, une au rond-point de la rue du Hameau et de la rue du Temple la deuxième rue de l'Eglise près de l'étang.

L'abandon de crottes de chien sur la voie publique est un acte d'incivisme qui relève du mépris d'autrui.

Vigilance si votre animal de compagnie aboie de manière répétée.



J'ai + de 60 ans

Le CLIC, c'est pour moi !

INFORMATION · ANIMATION · ACCOMPAGNEMENT

J'ai + de 60 ans, Le CLIC vous accueille et vous informe dans vos démarches

2 ADRESSES

Douvres-la-Délivrande 8, route de Caen • 02 31 80 44 77
Oustreham Place Albert Lemarignier • 02 31 97 73 25

COLLECTE DES DÉCHETS

Ordures Ménagères



COLLECTE LE MERCREDI

A sortir le jour même avant 12 h

Papiers et emballages recyclables



COLLECTE LE MERCREDI

A sortir la veille au soir
après 19 h.

Je mets dans mon sac jaune :

Boîtes de conserve - Aérosol - Canettes -
Cartons - Papiers - Bouteilles et flacons en
plastiques - Briques alimentaires - Bouteille
d'huile en plastique

Déchets verts et fagots



COLLECTE LE JEUDI

A sortir la veille au soir après 19 h.

Les poubelles mises
à disposition sur la
commune (arrêts de bus,
cimetière...)
ne sont pas faites pour
mettre vos ordures ména-
gères. Merci de respecter
les collectes prévues à
cet effet.



INFORMATIONS DIVERSES

DÉCHETTERIE D'HERMANVILLE-SUR-MER

Horaires en basse saison (du 1^{er} novembre au 28 février) :
Du lundi au vendredi : 9 h 00 – 12 h 00 et 14 h 00 – 17 h 30
Le samedi 9 h 00 – 12 h 30 et 13 h 30 – 18 h 00

Horaires en haute saison (du 1^{er} mars au 31 octobre) :
Du lundi au vendredi : 9 h 00 – 12 h 00 et 14 h 00 – 18 h 00
Le samedi 9 h 00 – 12 h 30 et 13 h 30 – 18 h 00

Plus d'informations sur la collecte des déchets : 02 31 304 304
www.caenlamer.fr Collecte des déchets
contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

CULTE

PRESBYTERE DE MATHIEU
13 rue Pierre Rasse – 02 31 44 13 79
Prêtre Modérateur : Michel MENEAU

Accueil de la Maison Paroissiale : Lundi du 10 h 00 à 12 h
Vendredi de 17 h 00 à 19 h 00 (sauf juillet-août)
Samedi de 10 h 00 à 12 h 00

Mail : info.paroissestjb@free.fr
<http://bayeuxlisisieux.catholique.fr/paroisses/saint-jean-baptiste-de-la-plaine/>

EAU POTABLE (SAUR-GRENTHEVILLE)

Service clientèle..... 02 14 37 40 00

Urgences techniques..... 02 14 37 40 09

GAZ NATUREL URGENCE..... 0 800 47 33 33

POMPIERS..... 18

URGENCES MEDICALES (SAMU)..... 15 ou 112

POLICE..... 17

Gendarmerie Ouistreham..... 02 31 36 22 70

Centre anti poison de Rouen..... 02 35 88 44 00

Centre anti poison de Rennes..... 02 99 59 22 22

CHU de Caen..... 02 31 06 31 06

Pôle Femme-Enfant..... 02 31 06 44 89

Directeur publication : Raymond Picard
Photos : Mairie ; Associations ; Comité des fêtes ;
Ecole Biéville Beuville ; SEJ
Impression : Imprimerie Caen Repro 02 31 95 27 66